

Jeudi 24 janvier 2013

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

Le ministre doit réécrire le décret sur les rythmes scolaires

C'était donc ça !

Le ministre nous avait vendu un projet qui pouvait être séduisant avec réduction de la journée de classe et mise en place d'activités culturelles et sportives de qualité ainsi l'intervention des associations d'éducation populaire. Nous avons compris – à tort visiblement – qu'il y aurait une large concertation. Et non, la concertation, c'était pour la refondation de l'école, pas pour le décret sur les rythmes. Comme si une réforme des rythmes scolaires n'avait pas d'incidence sur nos conditions de travail.

Pas sans nous, pas contre nous !

Réorganiser la semaine de classe ne peut se faire sans et encore moins contre les enseignants. Force est de constater que c'est ce qui est en train de se produire. Le ministre n'a obtenu que 5 voix pour son projet sur 60 au Conseil supérieur de l'éducation. Qu'à cela ne tienne, il persiste à ne pas voir qu'il y a un problème.

Ni statut quo...

Contrairement à ce qu'affirme monsieur Julliard, syndicaliste étudiant reconverti en conseiller ministériel, les enseignants et leurs syndicats ne sont pas des corporatistes qui ne s'intéressent pas à leurs élèves. Nous avons suffisamment dénoncé la semaine Darcos de 4 jours pour ne pas demander son maintien. Par contre, nous proposons à monsieur Julliard de faire un ou deux stages dans nos écoles et dans nos cantines pour profiter de la pause méridienne.

...ni bricolage

Après avoir évoqué des journées de classe de 5 heures se terminant aux alentours de 15h30, et devant la réticence des maires se sachant pas comment ils allaient financer les activités culturelles et sportives annoncées, nous voilà avec un projet a minima. En Isère la DASEN envisage pour tout le département l'allongement de la pause méridienne. Nous ne parvenons pas à voir en quoi ce projet serait bénéfique pour nos élèves mais nous voyons parfaitement comment il dégraderait nos conditions de travail.

Dès la rentrée de janvier, le SNUipp-FSU a réuni les collègues dans le département.

Mardi dernier nous apprenions les propositions de la DASEN et nous vous les avons communiqués.

Hier le SNUipp-FSU organisait une journée nationale d'action

- Nous nous sommes réunis en Assemblée générale.
- Lors de l'audience auprès du recteur nous avons pu exprimer le refus des collègues de la méthode employée.
- Un rassemblement devant MC2 où se rendait François Hollande a permis à une de nos militante d'interpeller Vincent Peillon et de lui demander de prendre en compte les demandes des enseignants et de ne pas nous traiter par le mépris.
- Une rencontre avec une conseillère du PR a été l'occasion de rappeler l'état d'insatisfaction des collègues.

Une réforme des rythmes scolaires ne peut être mise en place sans une concertation de tous les partenaires à tous les niveaux. Cette concertation n'est pas à l'ordre du jour, nous devons donc hausser le ton.

À l'issue de l'Assemblée générale d'hier

- le SNUipp-FSU propose à l'ensemble des syndicats de l'Isère et aux collègues du département **une journée de grève le 14 février**. Il est urgent de prendre le temps de construire ensemble la réforme des rythmes scolaires DANS LA CONCERTATION. Le ministre doit réécrire le décret et la DASEN ne doit rien imposer aux équipes.
- Nous demandons à nos organisations nationales de faire de cette journée une journée de grève nationale.
- Par ailleurs, **nous lançons une campagne intitulée : « Puisqu'on ne nous demande pas notre avis, nous allons le donner ! »**. Motion de conseils des maîtres et conseils d'école, lettre aux maires, enquête, demande d'une journée banalisée pour réfléchir aux rythmes scolaires... toute action permettant d'informer nos partenaires est possible. Vous trouverez des propositions sur notre site. Transmettez au SNUipp copies de toutes vos décisions.
- **Une participation massive à la grève dans la Fonction publique le 31 janvier permettra également un rendez-vous Éducation nationale. C'est une étape à ne pas manquer. Nous vous préciserons les modalités de ce rendez-vous en début de semaine prochaine.**